

**RESOLUTIONS ADOPTEES SUR LES RAPPORTS DE LA COMMISSION DE VERIFICATION
DES POUVOIRS**

609 (VII). Pouvoirs des représentants à la septième session de l'Assemblée générale

A

L'Assemblée générale

1. *Approuve* le premier rapport¹ de la Commission de vérification des pouvoirs;

2. *Décide* de surseoir, pour la durée de sa septième session, à l'examen de toute proposition tendant à exclure les représentants du Gouvernement de la République de Chine et à inviter à siéger les représentants

¹ Voir les *Documents officiels de l'Assemblée générale, septième session, Annexes*, point 3 de l'ordre du jour, document A/2234.

du Gouvernement central du peuple de la République populaire de Chine.

*389ème séance plénière,
le 25 octobre 1952.*

B

L'Assemblée générale

Approuve le second rapport² de la Commission de vérification des pouvoirs.

*410ème séance plénière,
le 21 décembre 1952.*

² Voir le document A/2343.